

candidats étudiants qui ont été admis tout récemment à l'université, les femmes, les handicapés, les groupes minoritaires et les autochtones ont trop de difficultés pour faire des études universitaires. La personne qui va à l'université doit emprunter le maximum, comme le font les familles à faible revenu. Elle aura une dette de \$40,000 en principal et intérêt. Cela lui coûtera \$350 par mois pendant neuf ans avant de pouvoir se libérer totalement de la dette relative aux études universitaires. Voilà où nous en sommes à l'heure actuelle.

La situation est si grave que nos meilleurs professeurs quittent le Canada et les étudiants qui entrent à l'université constatent que la qualité de l'enseignement s'est détériorée. Et pourtant, le gouvernement réduit le taux d'augmentation des paiements de transfert, le taux auquel il partage avec les provinces les frais de fonctionnement des universités. Cette question a été abordée au moins en partie lors de débats précédents.

Nous avons conclu que les responsables du gouvernement ne veulent pas entendre raison, manquent de compréhension et sont incapables d'envisager et de planifier l'avenir.

Leur attitude se manifeste également par la façon absurde, hypocrite et détournée dont le gouvernement a traité les sciences. Notre gouvernement comprend, paraît-il, que pour garantir l'avenir économique de notre pays, il faut s'appuyer sur la recherche et la technologie de façon à soutenir la concurrence des autres pays. Pour le moment, nous serrons de près l'Italie, que nous dépassons à peine. Au rythme où va le gouvernement, nous serons bientôt dépassés par Monaco.

M. le vice-président: A l'ordre. Le député aura cinq minutes lorsque nous reprendrons la séance.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 h 17.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

M. le vice-président: Quand la séance a été suspendue à 13 h 17, le député de Windsor-Walkerville (M. McCurdy) avait la parole. Comme le député n'est pas ici, nous poursuivons le débat.

Des voix: La mise aux voix!

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Ajournement de la Chambre

M. le vice-président: La mise aux voix porte sur la motion du ministre des Finances (M. Wilson). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Une voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis, les oui l'emportent. Je déclare la motion adoptée avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MOTION D'AJOURNEMENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, étant donné que le débat a amplement duré, je propose, appuyé par le député de Gatineau (M^{me} Mailly):

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. le vice-président: La Chambre a entendu le libellé de la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Convoquez les députés.

● (1410)

Pendant que la sonnerie se fait entendre:

M. le vice-président: On informe la présidence qu'en raison de la chaussée glissante sur la colline, le service de navette entre les édifices a du retard. Nous allons donc prolonger la durée de la sonnerie et nous procéderons au vote sous peu.

(La motion de M. Lewis, mise aux voix, est rejetée.)